PD-AAT-431

625-936.9

OPTIONAL FORM NO. 10
JULY 1973 EDITION
GSA FPMR (41 CFR) 101-11.6

UNITED STATES GOVERNMENT

Memorandum

(4)

TO : Distribution

DATE: August 31, 1979

FROM : USAID/MALI/PROG, Randall Casey RC

SUBJECT: 625-936.9, Sahel Manpower Development Program limited scope Project Grant Agreement

Subject Agreement obligating $300,000, is forwarded herewith for your files.

Distribution:
Director
Program Office (2)
Technical Division Office Files (2)
Controller (1)
Management Office (1)
Project Manager (3)

GRM
GRM Counterpart c/o Project Manager (2)
GRM Ministry c/o Program Officer (1)
International Cooperation c/o Program Office (5)

REDSO/WA (Abidjan)
Regional Legal Officer (1)

AID/W
AFR/SFWA - L. Hillson (1)
AFR/DR/SFWAP - Edmund Sullivan (2)
DS/DIU/DI (1)
AID Reference Center (1)

Buy U.S. Savings Bonds Regularly on the Payroll Savings Plan

5010-110

ACCORD DE SUBVENTION DE PROJET
A PORTEE LIMITEE
ENTRE
LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI
("Le Bénéficiaire")

ET

Les Etats-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de l'Agence pour le Développement International ("AID")

1.	Titre du Projet: Programme de Développement des Ressources Humaines au Sahel
2.	Numéro du Projet AID: 625-0936.9

Les parties susmentionnées acceptent par le présent accord, d'entreprendre le Projet décrit dans cet Accord conformément (1) aux termes de cet Accord, ainsi que de toutes les Pièces ci-jointes, et (2) à tout accord général entre les deux Gouvernements en matière de coopérations économiques ou techniques.

3.	Montant de la Subvention de l'AID: 300.000 $ U.S.
4.	Date de Fin d'Assistance au Projet 30 Septembre 1982
5.	Cet Accord se compose de cette page de titre et de l'Annexe A (Description du Projet)
6.	LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI Nom : Boubacar TOURE Signature: Titre : Secrétaire Général p.i. Ministère Affaires Etrangères En Date du:

Affectation: 72401X1012
Allocation : 812-60-688-00-69-91

LIMITED SCOPE PROJECT GRANT AGREEMENT

BETWEEN
THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF MALI
("the Grantee")

AND

The United States of America, acting through the Agency for International Development ("AID")

1.	Project Title: Sahel Manpower Development Program
2.	AID Project Number: 625-0936.9

The above-named parties hereby mutually agree to carry out the Project described in this Agreement in accordance with (1) the terms of this Agreement, including any Annexes attached hereto, and (2) any general agreement between the two Governments regarding economic or technical cooperation.

3.	Amount of AID Grant: U.S. $300,000
4.	Project Assistance Completion Date: September 30, 1982
5.	This Agreement consists of this title page and Annex A (Project Description)
6.	THE AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT Name : George T.Eaton Signature: Title : Acting Director USAID/MALI Dated AUG 31 1979

Appropriation: 72401X1012
Allotment : 812-60-688-00-69-91

PROJET 625-0936.9 ANNEXE A

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU SAHEL

DESCRIPTION DU PROJET ET SUBVENTIONS

1. Le but de ce projet est de répondre aux besoins critiques de personnel de gestion et de techniciens spécialisés au Mali, pour accroître leurs contributions dans les domaines prioritaires du développement.

Le projet fournit des fonds pour une formation à long-terme aux Etats-Unis et une formation à court-terme aux Etats-Unis ou ailleurs. Une partie des fonds sera consacrée à l'achèvement de la formation commencée au titre du Programme de Développement des Ressources Humaines en Afrique (AMDP).

Le choix des domaines de formation à long-terme et des participants sera fait selon un accord entre les Parties. La plupart de la formation à long-terme sera au niveau de la Maîtrise et s'étendra sur une période de deux ans. En outre un apport de fonds pour une formation à court-terme sera prévue pour des cadres.

2. Le budget estimé est présenté ci-dessous. Les sommes prévues pour les programmes individuels de formation aux taux actuels des coûts de formation peuvent être adaptées selon les catégories et les programmes, sous réserve que le total ne dépasse pas le montant du total indiqué dans la Case 3 de la page 1.

A.	Formation à long-terme	$227.000
	(1) Continuation du programme AMDP en cours	$ 83.655
	(2) Nouveaux départs de 1979 (de 6 ou 7 participants, de 18 à 24 mois chacun)	$184.345

PROJECT 625-0936.9 ANNEX A

SAHEL MANPOWER DEVELOPMENT PROGRAM

PROJECT DESCRIPTION AND PROVISIONS

1. The purpose of this project is to meet critical requirements for managerial and technically skilled personnel in Mali in order to enhance their contributions in priority development fields

The project provides funds for long-term training in the United States and short-term training in the United States and elsewhere. Funds are also provided for completion of training begun under the African Manpower Development Program (AMDP).

Selection of fields of long-term training and participants will be made upon agreement between the Parties. Most long-term training will be at the level of the Master's Degree and will be for a period of up to two years. In addition, funding is provided for short-term training for key personnel

2. The estimated budget is set out below. Subject to actual costs of training, the budgeted amounts for individual training programs may be adjusted between categories and programs, provided that the total may not exceed the amount specified in Block 3 of the Title Page to this Agreement.

A.	Long-term Training	$268,000
	(1) Continuation of AMDP participants started in previous years	$ 83,655
	(2) New starts in 1979 (6-7 participants, 18-24 months each)	$184,345

B.	Formation à court-terme (6 mois au plus)	$ 32.000
	Séminaire sur la Science d'Information (une semaine)	$ 2.300
	Formation en Science d'Information (45 jours)	$ 4.650
	Formation en Anglais (2 participants, pendant 2 à 3 mois chacun)	$ 11.370
	Séminaire en Politique Agricole (2 participants, un moi- chacun)	$ 13.680

3. Les participants pour la formation à long-terme seront sélectionnés de la façon suivante:

A. Le Gouvernement de la Republique du Mali présélectionnera de quinze à vingt cinq candidats aptes à suivre avec succès leur programme de formation. Un comité de sélection de l'USAID/Mali utilisera les règlements de l'USAID et les critères suivants pour faire la sélection finale parmi les candidats proposés par le Gouvernement de la République du Mali.

B. Les candidats seront sélectionnés selon une excellence académique vérifiée d'aprés des dossiers d'études antérieures à l'université, ou ayant un niveau équivalent, et devront faire preuve de disposition pour une direction future dans les domaines de développement basé sur une expérience de travail. La motivation et le talent pour réussir à des études universitaires aux Etats-Unis seront évalués avec précision dans la mesure du possible.

C. On tiendra compte de la compétence en Anglais. Une formation en Anglais sera donnée quand nécessaire avant la formation à long-terme, pendant une période ne dépassant pas six mois. Cette formation se fera au Mali chaque fois que possible, conforme à l'obtention des objectifs de la formation à long-terme des Etats-Unis.

B.	Short-term Training (6 months or less)	$ 32,000
	Library Science Seminar	$ 2,300
	Library Science Training (45 days)	$ 4,650
	English Language Training (2 participants 2-3 months each)	$ 11,370
	Agricultural Policy Seminar (2 participants, one month each)	$ 13,680

3. Participants will be selected for long-term training as follows:

A. GRM Directorate of Plan will preselect fifteen to twenty superior candidates out of the list of nominees. A selection committee of the USAID/Mali will use AID regulations and the following criteria to make a final selection of candidates from those preselected by the Directorate of Plan.

B. Candidates will be selected on the basis of academic excellence as indicated by verified records of previous studies at university or equivalent level and demonstrated potential for future leadership in development fields based on work experience. Motivation and ability to succeed in university studies in the United States will be carefuly evaluated to the extent possible.

C. Proficiency in English will be considered. When necessary, English language training will be provided prior to long-term training, normally not to exceed six months. This training will be performed in Mali whenever possible, consistent with achieving the objectives of the U.S. long-term training.

4. Une formation à court-terme sera donnée en fonction du budget disponible pour les personnes ayant besoin d'améliorer leurs talents techniques, et leur compétence en Anglais pour un meilleur exercice de leur profession.

5. La mise en oeuvre sera accomplie soit par les ordres d'exécution du projet pour les participants (PIO/Ps), soit par des autorisations de voyage données quelquefois par l'AID.

6. PIO/Ps ou tout autre moyen de mise en oeuvre sera signé pour le Bénéficiaire par le Directeur Général de la planification.

7. Pour aider à la mise en oeuvre du projet, l'AID pourra, à intervalles réguliers, proposer des Lettres d'Exécution du Projet (PILs) qui fourniront des renseignements supplémentaires sur des points figurant dans cet Accord. Ces lettres seront opérationnelles seulement après approbation du Gouvernement de la République du Mali.

8. La Date de Fin d'Assistance au Projet (Voir Case 4 de la Page de titre de cet Accord) est fixée au 30 Septembre 1982. On prévoit que tous les participants dont la formation devrait commencer avant la fin de l'année 1979 seront revenus au Mali avant la Date de Fin d'Assistance au Projet. Le déboursement des fonds peut avoir lieu après que la formation sur place ait été accomplie mais l'AID ne sera pas tenue à debourser des fonds dans ce cas après la date d'expiration des neuf mois à partir de la Date de Fin d'Assistance au Projet ou toute autre date rectifiée de Fin d'Assistance au Projet précisée plus tard par amendement à cet Accord.

9. L'AID ne dépensera les fonds et n'entreprendra les opérations au titre de cet Aaccord que conformément aux lois et aux réglements mis en vigueur par le Gouvernement des Etats-Unis.

4. Short-term training will be provided within the budget available for individuals having requirement for technical skills improvement or English proficiency in their professions.

5. Implementation will be any means of project implementation orders for participants (PIO/Ps), or, rarely, travel authorizations, issued by AID.

6. PIO/Ps or other implementation instruments will be signed for the Grantee by the Director General of Plan.

7. To assist in the implementation of the project AID from time to time, may propose Project Implementation Letters (PILs) that will furnish additional information about matters stated in this Agreement. These PILs will take effect only after agreement by the Government of the Republic of Mali.

8. Project Assistance Completion Date (See Block 4 of the Title Page to this Agreement) is September 30, 1982. It is estimated that all participants, whose training should start before the end of 1979, will have returned to Mali before the Project Assistance Completion Date. Disbursement of funds may take place after training has been completed, but AID shall not be required to disburse funds hereunder after the expiration of nine months following the estimated Project Assistance Completion Date or any amended Project Assistance Completion Date specified later by amendment to this Agreement.

9. AID shall expend funds and carry on operations pursuant to this Agreement only in accordance with the applicable laws and regulations of the United States Government.

10. L'AID et le Bénéficiaire se fourniront mutuellement des renseignements quand nécessaire pour déterminer la nature et la portée des opérations au titre de cet Accord et pour évaluer l'efficacité de ces opérations.

11. L'Accord actuel entrera en vigueur après signature par les deux parties. Chaque partie peut résilier cet Accord en donnant à l'autre un préavis écrit de 30 jours de son intention de le résilier.

10. Whenever necessary AID and the Grantee shall each furnish the other with information to determine the nature of scope of operations under this Agreement and to evaluate the effectiveness of such operations.

11. The present Agreement will enter into force when signed by both parties. Either party may terminate this Agreement by giving the other party (30) days written notice of intention of terminating it.

PD-AAZ-431

(5)

ACCORD DE SUBVENTION DE PROJET
A PORTEE LIMITEE
ENTRE
LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI
("le Bénéficiaire")

ET

Les Etats-Unis d'Amérique, agissant par l'intermédiaire de l'Agence pour le Développement International ("AID")

1. Titre du Projet: Programme de Développement des Ressources Humaines au Sahel	
2. Numéro du Projet AID: 625-0936.9	

Les parties susmentionnées acceptent par le présent accord, d'entreprendre le Projet décrit dans cet Accord conformément (1) aux termes de cet Accord, ainsi que de toutes les Pièces ci-jointes, et (2) à tout accord général entre les deux Gouvernements en matière de coopérations économiques ou techniques.

3. Montant de la Subvention de l'AID: 300.000 $ U.S.	
4. Date de Fin d'Assistance au Projet 30 Septembre 1982	
5. Cet Accord se compose de cette page de titre et de l'Annexe A (Description du Projet)	
6. LE GOUVERNEMENT DE LA REPUBLIQUE DU MALI Nom : Boubacar TOURE	
Signature:	
Titre : Secrétaire Général p.i. Ministère Affaires Etrangères	
En Date du:	

Affectation: 11X1012
Allocation : 812-60-688-00-69-91

LIMITED SCOPE PROJECT GRANT AGREEMENT

BETWEEN
THE GOVERNMENT OF THE REPUBLIC OF MALI
("the Grantee")

AND

The United States of America, acting through the Agency for International Development ("AID")

1. Project Title: Sahel Manpower Development Program	
2. AID Project Number: 625-0936.9	

The above-named parties hereby mutually agree to carry out the Project described in this Agreement in accordance with (1) the terms of this Agreement, including any Annexes attached hereto, and (2) any general agreement between the two Governments regarding economic or technical cooperation.

3. Amount of AID Grant: U.S. $300,000	
4. Project Assistance Completion Date: September 30, 1982	
5. This Agreement consists of this title page and Annex A (Project Description)	
6. THE AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT Name : George T.Eaton	
Signature:	
Title : Acting Director USAID/MALI	
Dated AUG 1 1979	

Appropriation: 11X1012
Allotment : 812-60-688-00-69-91

PROJET 625-0936.9 ANNEXE A

PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT DES RESSOURCES HUMAINES AU SAHEL

DESCRIPTION DU PROJET ET SUBVENTIONS

1. Le but de ce projet est de répondre aux besoins critiques de personnel de gestion et de techniciens spécialisés au Mali, pour accroître leurs contributions dans les domaines prioritaires du développement.

Le projet fournit des fonds pour une formation à long-terme aux Etats-Unis et une formation à court-terme aux Etats-Unis ou ailleurs. Une partie des fonds sera consacrée à l'achèvement de la formation commencée au titre du Programme de Développement des Ressources Humaines en Afrique (AMDP).

Le choix des domaines de formation à long-terme et des participants sera fait selon un accord entre les Parties. La plupart de la formation à long-terme sera au niveau de la Maîtrise et s'étendra sur une période de deux ans. En outre un apport de fonds pour une formation à court-terme sera prévue pour des cadres.

2. Le budget estimé est présenté ci-dessous. Les sommes prévues pour les programmes individuels de formation aux taux actuels des coûts de formation peuvent être adaptées selon les catégories et les programmes, sous réserve que le total ne dépasse pas le montant du total indiqué dans la Case 3 de la page 1.

A.	Formation à long-terme	$227.000
	(1) Continuation du programme AMDP en cours	$ 83.655
	(2) Nouveaux départs de 1979 (de 6 ou 7 participants, de 18 à 24 mois chacun)	$184.345

PROJECT 625-0936.9 ANNEX A

SAHEL MANPOWER DEVELOPMENT PROGRAM

PROJECT DESCRIPTION AND PROVISIONS

1. The purpose of this project is to meet critical requirements for managerial and technically skilled personnel in Mali in order to enhance their contributions in priority development fields

The project provides funds for long-term training in the United States and short-term training in the United States and elsewhere. Funds are also provided for completion of training begun under the African Manpower Development Program (AMDP).

Selection of fields of long-term training and participants will be made upon agreement between the Parties. Most long-term training will be at the level of the Master's Degree and will be for a period of up to two years. In addition, funding is provided for short-term training for key personnel

2. The estimated budget is set out below. Subject to actual costs of training, the budgeted amounts for individual training programs may be adjusted between categories and programs, provided that the total may not exceed the amount specified in Block 3 of the Title Page to this Agreement.

A.	Long-term Training	$268,000
	(1) Continuation of AMDP participants started in previous years	$ 83,655
	(2) New starts in 1979 (6-7 participants, 18-24 months each)	$184,345

B.	Formation à court-terme (6 mois au plus)	$ 32.000
	Séminaire sur la Science d'Information (une semaine)	$ 2.300
	Formation en Science d'Information (45 jours)	$ 4.650
	Formation en Anglais (2 participants, pendant 2 à 3 mois chacun)	$ 11.370
	Séminaire en Politique Agricole (2 participants, un moi- chacun)	$ 13.680

3. Les participants pour la formation à long-terme seront sélectionnés de la façon suivante:

A. Le Gouvernement de la Republique du Mali présélectionnera de quinze à vingt cinq candidats aptes à suivre avec succès leur programme de formation. Un comité de sélection de l'USAID/Mali utilisera les règlements de l'USAID et les critères suivants pour faire la sélection finale parmi les candidats proposés par le Gouvernement de la République du Mali.

B. Les candidats seront sélectionnés selon une excellence académique vérifiée d'aprés des dossiers d'études antérieures à l'université, ou ayant un niveau équivalent, et devront faire preuve de disposition pour une direction future dans les domaines de développement basé sur une expérience de travail. La motivation et le talent pour réussir à des études universitaires aux Etats-Unis seront évalués avec précision dans la mesure du possible.

C. On tiendra compte de la compétence en Anglais. Une formation en Anglais sera donnée quand nécessaire avant la formation à long-terme, pendant une période ne dépassant pas six mois. Cette formation se fera au Mali chaque fois que possible, conforme à l'obtention des objectifs de la formation à long-terme des Etats-Unis.

B.	Short-term Training (6 months or less)	$ 32,000
	Library Science Seminar	$ 2,300
	Library Science Training (45 days)	$ 4,650
	English Language Training (2 participants 2-3 months each)	$ 11,370
	Agricultural Policy Seminar (2 participants, one month each)	$ 13,680

3. Participants will be selected for long-term training as follows:

A. GRM Directorate of Plan will preselect fifteen to twenty superior candidates out of the list of nominees. A selection committee of the USAID/Mali will use AID regulations and the following criteria to make a final selection of candidates from those preselected by the Directorate of Plan.

B. Candidates will be selected on the bas of academic excellence as indicated by verified records of previous studies at university or equivalent level and demonstrated potential for future leadership in development fields based on work experience. Motivation and ability to succeed in university studies in the United States will be carefuly evaluated to the extent possible.

C. Proficiency in English will be considered. When necessary, English language training will be provided prior to long-term training, normally not to exceed six months. This training will be performed in Mali whenever possible, consistent with achieving the objectives of the U.S. long-term training.

4. Une formation à court-terme sera donnée en fonction du budget disponible pour les personnes ayant besoin d'améliorer leurs talents techniques, et leur compétence en Anglais pour un meilleur exercice de leur profession.

5. La mise en oeuvre sera accomplie soit par les ordres d'exécution du projet pour les participants (PIO/Ps), soit par des autorisations de voyage données quelquefois par l'AID.

6. PIO/Ps ou tout autre moyen de mise en oeuvre sera signé pour le Bénéficiaire par le Directeur Général de la planification.

7. Pour aider à la mise en oeuvre du projet, l'AID pourra, à intervalles réguliers, proposer des Lettres d'Exécution du Projet (PILs) qui fourniront des renseignements supplémentaires sur des points figurant dans cet Accord. Ces lettres seront opérationnelles seulement après approbation du Gouvernement de la République du Mali.

8. La Date de Fin d'Assistance au Projet (Voir Case 4 de la Page de titre de cet Accord) est fixée au 30 Septembre 1982. On prévoit que tous les participants dont la formation devrait commencer avant la fin de l'année 1979 seront revenus au Mali avant la Date de Fin d'Assistance au Projet. Le déboursement des fonds peut avoir lieu après que la formation sur place ait été accomplie mais l'AID ne sera pas tenue à debourser des fonds dans ce cas après la date d'expiration des neuf mois à partir de la Date de Fin d'Assistance au Projet ou toute autre date rectifiée de Fin d'Assistance au Projet précisée plus tard par amendement à cet Accord.

9. L'AID ne dépensera les fonds et n'entreprendra les opérations au titre de cet Aaccord que conformément aux lois et aux réglements mis en vigueur par le Gouvernement des Etats-Unis.

4. Short-term training will be provided within the budget available for individuals having requirement for technical skills improvement or English proficiency in their professions.

5. Implementation will be any means of project implementation orders for participants (PIO/Ps), or, rarely, travel authorizations, issued by AID.

6. PIO/Ps or other implementation instruments will be signed for the Grantee by the Director General of Plan.

7. To assist in the implementation of the project AID from time to time, may propose Project Implementation Letters (PILs) that will furnish additional information about matters stated in this Agreement. These PILs will take effect only after agreement by the Government of the Republic of Mali.

8. Project Assistance Completion Date (See Block 4 of the Title Page to this Agreement) is September 30, 1982. It is estimated that all participants, whose training should start before the end of 1979, will have returned to Mali before the Project Assistance Completion Date. Disbursement of funds may take place after training has been completed, but AID shall not be required to disburse funds hereunder after the expiration of nine months following the estimated Project Assistance Completion Date or any amended Project Assistance Completion Date specified later by amendment to this Agreement.

9. AID shall expend funds and carry on operations pursuant to this Agreement only in accordance with the applicable laws and regulations of the United States Government.

10. L'AID et le Bénéficiaire se fourniront mutuellement des renseignements quand nécessaire pour déterminer la nature et la portée des opérations au titre de cet Accord et pour évaluer l'efficacité de ces opérations.

11. L'Accord actuel entrera en vigueur après signature par les deux parties. Chaque partie peut résilier cet Accord en donnant à l'autre un préavis écrit de 30 jours de son intention de le résilier.

10. Whenever necessary AID and the Grantee shall each furnish the other with information to determine the nature of scope of operations under this Agreement and to evaluate the effectiveness of such operations.

11. The present Agreement will enter into force when signed by both parties. Either party may terminate this Agreement by giving the other party (30) days written notice of intention of terminating it.